

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme Claire LE GALL, M. Claude CHAUSSADAS, M. Fabrice ORDRONNEAU, M. Noël FAUCHERON, M. Yannick BRETON, Mme LISON RETAILLEAU, M. Guillaume KERBRAT, M. Alexandre LIEVRE, Mme Cécile MAUNY, M. Bernard DANIAUD, Mme Marie-Thérèse LECERF, M. Antoine BOUCHU.

<u>Nombre de Conseillers :</u>	En exercice	:	13
	Présents	:	7
	Absents	:	6
	Pouvoir	:	2

Secrétaire de séance : Noel Faucheron

2025 -12-2 ■ Candidature lotissement le moulin

Rapporteur : Madame Le Maire

Madame le Maire a reçu une candidature pour le lot n°19 du lotissement le Moulin :

CANDIDATS	POSTIL Jonathan	VAUTIER Gladys
PROFESSION	Directeur technique chez GTO à Périgny	Sans emploi
Domicile actuel	Domicilié à grues en tant que locataire	
Enfants à charge	4 enfants 16 ans, 13 ans, 11 ans et 2 ans	
Projet d'achat	Résidence principale	

Choix des lots par ordre de priorité : Lot 19 pour un montant TTC de **30 752,40**



Madame le Maire soumet au Conseil le vote de la candidature du lot 19 du dossier de candidature de Monsieur dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier de candidature de Monsieur Postil et Madame Vautier.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage dans le tableau extérieur de la mairie.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour et an que dessus
Pour copie conforme,
En mairie le 15 décembre 2025
Le Maire,
Charlotte VIGNEUX

